



Association canadienne des ergothérapeutes Prix du Discours Commémoratif Muriel Driver

Sélection du candidat ou de la candidate

Le Conseil d'administration de l'ACE choisira le ou la récipiendaire, d'après les recommandations du Comité de remise des prix.

Procédures

La présidente de l'ACE préviendra le ou la récipiendaire avant de faire une annonce publique. Le nom du ou de la récipiendaire sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix et sera également publié dans les *Actualités ergothérapeutiques* et affiché sur le site web de l'ACE. Après la présentation du discours commémoratif, trois copies du discours seront soumises à la Rédactrice en chef de la *Revue canadienne d'ergothérapie*, en vue de sa publication dans le numéro suivant de la *Revue canadienne d'ergothérapie*.

Particularités du prix

Le ou la récipiendaire du prix du Discours commémoratif Muriel Driver recevra les éléments suivants :

1. Période de temps (environ 45 minutes) pour présenter un discours aux membres sur un sujet de son choix, lors du congrès annuel de l'ACE de l'année suivant l'annonce de l'attribution du prix.
2. Inscription complète gratuite au congrès annuel de l'ACE, au cours duquel il ou elle présentera son discours.
3. Remboursement des frais de déplacement, de logement et de dépenses pour toute la durée du congrès, selon la politique de l'ACE concernant les déplacements.
4. Montant honoraire de 500 \$.
5. Possibilité d'inviter sept (7) personnes au déjeuner ou à la réception du président en l'honneur du ou de la récipiendaire.
6. Publication du discours du ou de la récipiendaire dans la *Revue canadienne d'ergothérapie*.
7. Un prix de reconnaissance;
8. Invitation à la cérémonie de remise des prix de l'ACE (gracieuseté de l'ACE);
9. Prix de reconnaissance décerné lors de la cérémonie de remise des prix et à l'AGA;
10. Publication du nom et/ou du profil dans les *Actualités ergothérapeutiques* et sur le site web de l'ACE.

Discours

Le sujet du discours est laissé à la discrétion du conférencier ou de la conférencière; le discours ne doit toutefois pas durer plus de 45 minutes.